Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Proposition de correction - Épreuve E1 : Culture Générale et Expression (CGE) - BTS 2025

Première partie : Questions

Question 1 : Liens entre les documents 1 et 2 (4 points)

Les documents 1 et 2 établissent un lien fort autour de la thématique du repas en tant qu'élément central de la vie familiale. Dans le **Document 1**, Jules Vallès évoque les repas de son enfance, marqués par des souvenirs de dégoût et d'obligations familiales, notamment à travers la figure de sa mère qui impose des règles alimentaires. Le repas devient alors un lieu de contrainte mais aussi d'apprentissage de la volonté.

Le **Document 2** de Pascal Lardellier approfondit cette idée en présentant la table comme le cœur de la famille, un lieu de mémoire et de partage. L'auteur souligne que les repas sont des moments de rassemblement où se joue la dynamique familiale, où les rôles sont redistribués, et où se tissent des liens affectifs.

En somme, les deux textes montrent que le repas est un espace de socialisation et d'éducation, où se mêlent plaisir et contrainte, et où les relations familiales se construisent et se régénèrent.

Question 2 : Regard du narrateur adulte sur les repas de son enfance (3 points)

Le narrateur adulte dans le **Document 1** porte un regard à la fois critique et nostalgique sur les repas de son enfance. Il se souvient des contraintes imposées par sa mère, notamment à travers l'exemple de l'oignon qu'il détestait. Ce dégoût symbolise une lutte entre ses désirs personnels et les attentes familiales.

Cependant, il reconnaît également que ces repas ont été des moments d'apprentissage et de dépassement de soi. La volonté de sa mère de lui faire manger des aliments qu'il n'aimait pas est présentée comme une manière de lui inculquer des valeurs de persévérance et d'acceptation des contraintes. Ce regard adulte révèle une complexité : il y a à la fois une critique de l'autorité parentale et une reconnaissance de son rôle éducatif.

Question 3 : Titre illustratif pour les trois documents (3 points)

Un titre qui pourrait illustrer les trois documents est : **"Le repas : entre contrainte et partage familial"**. Ce choix est justifié par le fait que chaque document aborde le repas sous un angle différent, mais tous soulignent son importance dans la construction des liens familiaux.

Dans le **Document 1**, le repas est perçu comme une contrainte imposée par la mère, tandis que dans le **Document 2**, il est décrit comme un moment de partage et de mémoire collective. Enfin, le **Document 3** pourrait illustrer l'importance des repas réguliers dans le renforcement des liens familiaux, suggérant que malgré les contraintes, le repas reste un moment essentiel de convivialité.

Deuxième partie : Essai (10 points)

Sujet 1 : Prendre son repas ensemble contribue-t-il à renforcer les liens familiaux ?

Dans notre société moderne, le repas partagé revêt une importance capitale dans le renforcement des

liens familiaux. En effet, se réunir autour d'une table permet d'établir un cadre propice aux échanges et à la communication. Comme l'indique Lardellier dans le **Document 2**, la table est le cœur de la famille, un lieu où se tissent des souvenirs et où les rôles de chacun se redéfinissent.

Les repas en famille sont souvent des moments ritualisés, où les traditions se transmettent. Ces rituels créent un sentiment d'appartenance et de continuité, renforçant ainsi les liens affectifs. De plus, ils offrent un espace de dialogue où les membres de la famille peuvent partager leurs expériences, leurs préoccupations et leurs joies.

Cependant, il est important de noter que tous les repas ne se déroulent pas dans une atmosphère harmonieuse. Comme le souligne Vallès dans le **Document 1**, les repas peuvent aussi être le théâtre de tensions et de conflits. La contrainte alimentaire imposée par les parents peut engendrer des ressentiments, mais elle peut également être perçue comme une forme d'éducation et de transmission de valeurs.

En conclusion, prendre son repas ensemble contribue indéniablement à renforcer les liens familiaux, mais cela dépend de la qualité des interactions qui s'y déroulent. Un repas peut être à la fois un moment de plaisir et une source de tensions, mais dans l'ensemble, il reste un élément central de la vie familiale, comme le montre la photographie du **Document 3**, qui illustre l'importance des repas réguliers pour maintenir des relations solides.

Sujet 2 : Le repas familial comme temps d'apprentissage

Le repas familial peut également être considéré comme un temps d'apprentissage, tant sur le plan culinaire que sur le plan social et émotionnel. En effet, c'est autour de la table que les enfants apprennent non seulement à manger, mais aussi à interagir avec les autres. Le **Document 2** souligne que la table est un lieu de socialisation incontournable où les enfants observent et assimilent les comportements de leurs parents.

Les repas sont souvent l'occasion d'enseigner des valeurs telles que le partage, le respect des autres et la patience. Les enfants apprennent à attendre leur tour pour parler, à écouter les autres et à participer à des conversations. Ces compétences sociales sont essentielles pour leur développement et leur intégration dans la société.

De plus, comme le montre le **Document 1**, les repas peuvent également être un moment d'apprentissage des goûts et des préférences alimentaires. Les parents ont l'opportunité d'éduquer leurs enfants sur l'importance d'une alimentation équilibrée et de leur faire découvrir de nouveaux aliments. Cela peut parfois être un processus difficile, comme le narrateur le souligne avec humour, mais il est essentiel pour le développement des habitudes alimentaires saines.

En somme, le repas familial est un temps d'apprentissage précieux qui va bien au-delà de la simple consommation de nourriture. Il permet aux enfants d'acquérir des compétences sociales, de découvrir des valeurs et d'apprendre à apprécier la diversité des aliments. Ainsi, le repas devient un véritable espace d'éducation et de transmission.

Conseils généraux pour la rédaction

- Veillez à structurer vos réponses de manière claire et logique.
- Utilisez des citations des documents pour étayer vos arguments.
- Faites preuve de réflexion personnelle et n'hésitez pas à relier vos idées à des expériences personnelles ou à des lectures.
- Relisez-vous pour éviter les fautes d'orthographe et de grammaire.

© FormaV EI. Tous droits réservés. — Propriété exclusive de FormaV.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.